



FÉDÉRATION  
DES ENSEIGNANTES  
ET ENSEIGNANTS  
GENEVOIS

Pour adresse : UCESG / FEG, Tour de Boël 6 – 1204 Genève  
022 311 84 85 --- feg@union-ge.ch

Genève, le 20 mars 2018

## **Conférence de presse**

### **Vision des candidat-e-s au Grand Conseil et au Conseil d'Etat sur la formation**

### **Synthèse et analyse des réponses au questionnaire de la FEG**

#### **INTRODUCTION**

Dans le cadre des élections cantonales, la FEG a posé 9 questions concernant la formation aux 621 candidat-e-s au Grand Conseil et 31 candidat-e-s au Conseil d'Etat. Dans le délai imparti (du 6 au 26 février 2018), 72 réponses ont été reçues, dont 11 de candidat-e-s au Conseil d'Etat.

Les réponses des candidat-e-s au Grand Conseil se décomposent comme suit :

- 6 liste Egalité&Equité (E&E)
- 6 Ensemble à Gauche (EàG)
- 1 Genève en marche (GEM)
- 1 Laliste Femmes
- 21 Verts
- 19 Socialistes
- 1 Parti bourgeois démocratique (PBD)
- 12 Parti Libéral-Radical (PLR)
- 5 Union démocratique du centre (UDC)

Aucun-e candidat-e des listes PDC, Verts libéraux, La liste pour Genève et MCG n'a répondu.

Les 11 candidat-e-s au Conseil d'Etat suivants ont répondu au questionnaire : Mme Haller (EàG), Mme Emery-Torracinta (S), M. Apothéloz (S), Mme Salerno (S), M. Rochat (V), Mme De Chastonay (V), M. Vidonne (PBD), Mme Fontanet (PLR), M. De Senarclens (PLR), M. Maudet (PLR) et M. Florey (UDC).

Les questions étaient les suivantes :

1. Quel bilan tirez-vous de l'action du DIP lors de la législature 2013-2018 ?
2. Selon vous, quelles devraient être les 3 priorités du DIP pour la prochaine législature ?
3. Tout le monde pense aujourd'hui que l'école numérique doit se développer. Comment développer les compétences, connaissances et outils à disposition des élèves genevois ?
4. Etes-vous favorable au statut unique (même formation et mêmes conditions salariales) des enseignant-e-s du CO et du secondaire II ? Pourquoi ?

**Associations membres de la FEG : AGEEP – APFEGM/HEM – FAMCO – SPG – SSP/enseignement – UCESG**  
Association genevoise des enseignants des écoles professionnelles - Association des professeurs de la fédération des écoles genevoises de musique-haute école de musique - Fédération des associations de maîtres du cycle d'orientation - Société pédagogique genevoise - Syndicat des services publics-groupe enseignement - Union du corps enseignant secondaire genevois

5. Pensez-vous que les effectifs de classe ont une influence sur l'efficacité des apprentissages des élèves ?
6. Pensez-vous que l'encadrement hors enseignant-e-s dans les écoles (secrétaire, conseiller en orientation, infirmière, psychologue, assistant technique, médiathécaire...) devrait augmenter en proportion de l'augmentation démographique des élèves ?
7. Comment pousser les entreprises à engager des apprenti-e-s ? Quel doit être le rôle du DIP dans ce cadre ?
8. Comment voyez-vous la poursuite du développement de l'école inclusive ?
9. Dans le contexte budgétaire actuel, comment prévoyez-vous de financer les mesures que vous avez évoquées ?

Les résultats sont présentés ci-après question par question, en synthétisant les réponses des candidat-e-s puis en faisant un bref commentaire de la FEG.

Enfin, le dernier document présenté constitue une analyse des votes de l'actuel Grand Conseil sur les projets touchant directement la fonction publique.

**Question « Quel bilan tirez-vous de l'action du DIP lors de la législature 2013-2018 ? »**

Analyse des réponses des candidat-e-s au Grand Conseil et au Conseil d'Etat

	<b>Très bien (++)</b>	<b>Assez bien (+)</b>	<b>Pas bien (-)</b>	<b>Mauvais (--)</b>
Nb d'occurrences	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>18</b>
Candidat-e-s au Conseil d'Etat	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

Les thématiques qui reviennent :

- FO 18
- Ecole inclusive
- Postes et moyens alloués au DIP
- Etat des bâtiments scolaires
- Mercredi matin
- Conditions de travail
- Contexte politique et économique difficile pour cette législature
- Bureaucratie et administration envahissante

Globalement, on salue la mise en place de ces dossiers, on regrette leur manque d'avancement, ou leur progression trop lente. Cela est attribué soit à la magistrate qui n'a pas su faire, soit au parlement qui n'a pas accordé les moyens ; d'aucuns constatent et regrettent sans accorder clairement la responsabilité de l'enlisement de certains dossiers à une cause particulière.

De même pour des aspects de détérioration des conditions de travail, on accuse parfois la conseillère d'Etat de n'avoir pas su mener les dossiers à bien, de n'avoir pas su résister aux coupes budgétaires, parfois on dit que c'est à cause du parlement, que c'est sans le vouloir que tout se dégrade, etc.

Certain-e-s font des appels vibrants pour que l'école fasse l'objet d'investissements massifs pour la législature à venir. Certain-e-s (peu nombreux ou nombreuses) reprochent à la cheffe du DIP son manque de vision, de ne pas développer l'école vers plus de numérique, d'avoir été obsédée par l'école inclusive au détriment d'autres dossiers tout aussi importants.

Brefs commentaires de la FEG

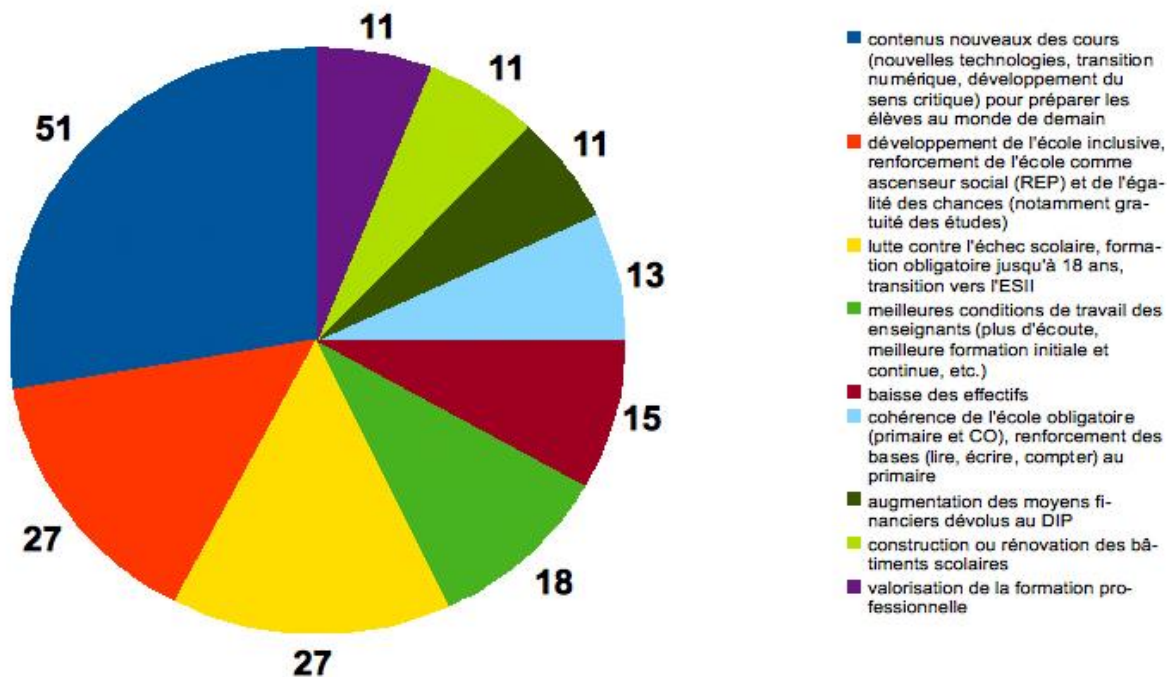
L'essentiel des objectifs du DIP sont partagés par la FEG. Des dossiers ont été lancés par la conseillère d'Etat, d'autres hérités de ses prédécesseurs terminés durant cette législature. Il faut aussi du temps pour stabiliser les nouveautés dans le temps et ne pas chercher à faire des bilans après des périodes trop courtes, alors que dans l'enseignement, les innovations déploient leurs effets sur des années. Le manque de moyens alloués par le parlement et les postes supprimés dans les années 90 pèsent encore sur l'école d'aujourd'hui, a fortiori lorsque des projets innovants sont lancés sans les budgets suffisants prévus à la clé, mais la FEG salue les efforts pour débloquer des moyens (notamment lors du budget 2018). L'école a besoin d'aller de l'avant, dans une certaine sérénité, sans se sentir mise sur la sellette en permanence ; nous attendons donc des politicien-ne-s qu'elles et ils écoutent un peu plus les représentants des enseignant-e-s lorsqu'elles et ils s'expriment sur l'actualité qui les concerne directement.

**Question « Selon vous, quelles devraient être les 3 priorités du DIP pour la prochaine législature ? »**

Analyse des réponses des candidat-e-s au Grand Conseil

**Priorités des candidats - tous partis confondus**

Nb d'occurrences de chaque type de réponse citée plus de 10 fois



Le détail des réponses des candidat-e-s selon les partis se trouve dans les documents annexes.

Analyse des réponses des candidat-e-s au Conseil d'Etat

*Consensus de gauche à droite sur :*

- l'apprentissage des nouvelles technologies / adaptation à la transition numérique afin de doter les élèves des compétences et connaissances nécessaires pour la Genève de demain.
- la lutte contre le décrochage et l'échec scolaire
- la valorisation de l'apprentissage
- la réforme du CO

*A gauche (Haller, Emery-Torracinta, Apothéloz, Salerno, Rochat, De Chastonay), on insiste sur :*

- les budgets
- les conditions de travail des profs
- l'égalité des chances pour les élèves
- l'école inclusive

*A droite (Florey, Fontanet, De Senarclens, Maudet, Vidonne), on insiste sur :*

- la diminution des charges administratives des enseignants
- l'acquisition des apprentissages de base, notamment au primaire

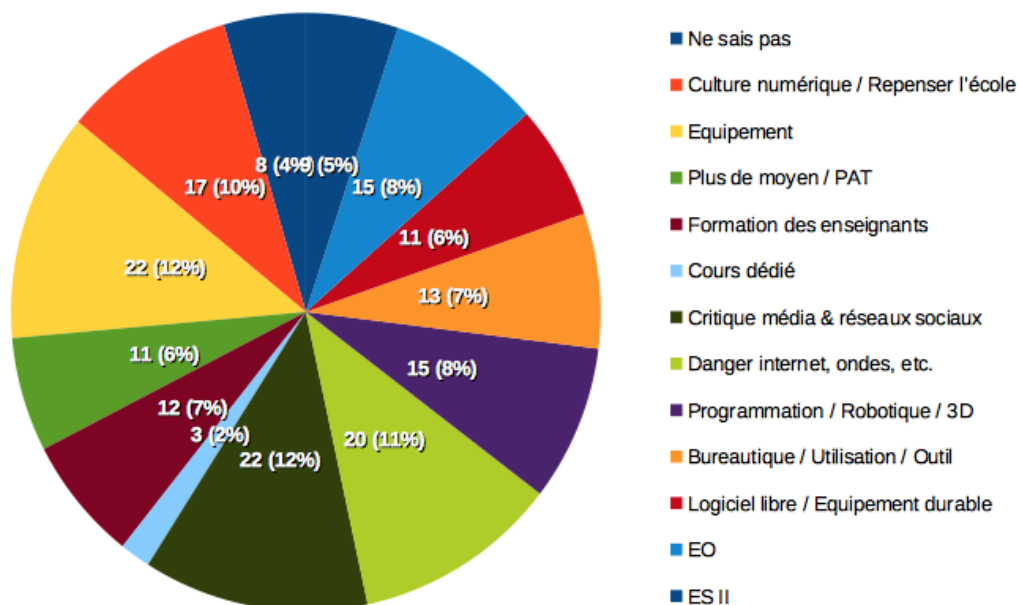
### Brefs commentaires de la FEG

Quelles que soient les priorités, elles demandent des moyens. Diminuer la charge administrative, développer l'école inclusive ou le numérique, assurer les apprentissages de base pour tous (donc une école de la réussite pour tous, avec les moyens de lutter contre l'échec scolaire à l'enseignement obligatoire), tous ces projets sont beaux, nécessaires et coûteux ! Le parlement doit assumer les charges que la formation occasionne, car elle est un véritable investissement social sur le long terme.

**Question « Tout le monde pense aujourd’hui que l’école numérique doit se développer. Comment développer les compétences, connaissances et outils à disposition des élèves genevois ? »**

Analyse des réponses des candidat-e-s au Grand Conseil

Tous partis confondus



Un large consensus semble se dessiner autour de deux éléments :

1. un enseignement mettant l’accent sur les dangers liés à l’utilisation des outils informatiques et à leur impact sur l’opinion publique à travers les réseaux sociaux ;
2. le besoin de former les enseignants dans les nouvelles technologies pour permettre la transition vers une école numérique.

Cependant les axes de formation semblent différents selon que l’on regarde à gauche ou à droite. En effet, pour le PLR, on voit se dessiner plus clairement une orientation vers la création de contenus et la formation à la programmation, alors que pour les partis de l’Alternative (PS, V, EàG), on sent plus une volonté de préparer de futurs consommateurs de ressources informatiques. Enfin, il semble clair pour la gauche qu’une attention particulière doit être portée sur les moyens et les équipements.

Brefs commentaires de la FEG

Un élément fort ressort des réponses : le développement pour l’école numérique passe par la formation des enseignant-e-s. Cela laisse songeur alors qu’un projet de loi est à l’étude de la Commission de l’enseignement supérieur pour diminuer la formation des enseignant-e-s du primaire d’une année et qu’il y a des quotas trop faibles de places de formation à l’IUFE pour l’enseignement de l’informatique au secondaire I et II par rapport aux besoins à venir.

D’autre part, on veut former les élèves au monde de demain, alors que nous travaillons encore avec du matériel du passé et que certain-e-s collègues ne sont toujours pas équipé-e-s par le département de matériel informatique. Il serait temps que l’investissement dans ce domaine corresponde aux ambitions du DIP.

**Question « Etes-vous favorable au statut unique (même formation et mêmes conditions salariales) des enseignant-e-s du CO et du secondaire II ? Pourquoi ? »**

Analyse des réponses des candidat-e-s au Grand Conseil

Sont favorables	50 personnes	Car : - la polyvalence permet la mobilité (27 personnes). - A formation identique, statut identique (26 personnes). - 3 personnes (EaG) demande le même statut entre enseignement primaire, CO et secondaire II
Sont défavorables	6 personnes (GEM, La Liste Femmes, 2 PLR, 1 S)	Car : - la formation pédagogique est plus longue que si les enseignant-e-s étaient formé-e-s pour un seul ordre d'enseignement. - difficulté de rendre attractif l'enseignement au CO.
Ne se prononcent pas	16 personnes (UDC, 2 E&E, PBD et 2 V)	Ne connaissent pas le sujet ou sans avis.

Analyse des réponses des candidat-e-s au Conseil d'Etat

<b>Consensus quel que soit le parti :</b>	<p>Tout le monde s'est prononcé pour un statut unique, à l'exception de deux personnes (M. Vidonne (PBD) et M. Florey (UDC)), sans avis ou ne connaissant pas le sujet.</p> <p>La raison principale est la mobilité et la polyvalence (M. Maudet (PLR) fait un parallèle avec la police qui, par son statut unique, est mobile).</p>	
<b>Distinction entre les partis /personnes :</b>	Mme Emery-Torracinta (PS) et M. Apothéoz (PS)	relèvent qu'à formation identique, le statut doit être identique.
	Pour M. Maudet (PLR),	ce statut unique est dans la même veine que celui de policier. Il permet une meilleure possibilité de mouvement et d'évolution pour les enseignant-e-s, car ce métier a déjà des possibilités d'évolution de carrière restreintes et qu'il ne faut pas l'aggraver davantage.

Brefs commentaires de la FEG

On constate avec satisfaction que les candidat-e-s sont majoritairement pour le statut unique au secondaire. Celles et ceux qui s'y opposent disent vouloir rendre attractives les conditions d'enseignement au CO, sauf que ce n'est pas en diminuant les exigences de formation qu'on rend l'enseignement au CO plus attractif, bien au contraire ; le sérieux et la qualité de la formation dit beaucoup sur l'importance accordée à l'enseignement au CO. Si l'on veut rendre attractif l'enseignement au CO, ce n'est pas là-dessus qu'il faut appuyer, mais sur les conditions de travail en général.

**Question « Pensez-vous que les effectifs de classe ont une influence sur l'efficacité des apprentissages des élèves ? »**

	Oui	Non	Ne se prononce pas
Tous les répondants	64	2	3
Candidat-e-s au Conseil d'Etat	9	1	1

Analyse des réponses des candidat-e-s au Grand Conseil

Ce n'est pas l'unanimité, mais presque !

*Celles et ceux qui ont répondu non* pensent que des classes aussi chargées que celles des pays voisins de Genève permettent aussi aux élèves d'avoir de bons résultats ou que la qualité de l'enseignement fait plus que le nombre d'élèves dans la classe.

*Pour celles et ceux qui ont répondu oui*, beaucoup disent l'évidence du constat. De petits effectifs de classe, c'est mieux. Certain-e-s évoquent à l'appui l'évidence des recherches scientifiques qui démontrent la pertinence du constat.

Les bienfaits perçus sont un meilleur encadrement des élèves, une meilleure discipline (moins de chahut et donc une ambiance plus propice à l'apprentissage), une meilleure dynamique de collaboration entre les élèves et d'interactions avec l'enseignant-e, un meilleur suivi des élèves, une meilleure réponse aux besoins des élèves, ce qui est particulièrement important pour certaines politiques, notamment l'école inclusive et le REP, le traitement de la difficulté scolaire, etc. D'ailleurs, certaines personnes nuancent leur accord sur cette question, disent qu'on doit surtout avoir des effectifs réduits lorsque le contexte l'exige, comme par exemple les quartiers précarisés. Pour l'école inclusive, on fait même le pari que des effectifs réduits permettrait de mieux prendre en charge les spécificités de certains élèves sans voir besoin de les envoyer consulter des spécialistes.

D'autres critères interviennent dans la réussite des élèves : la personnalité de l'enseignant-e, sa capacité à créer une bonne ambiance de classe, la formation des enseignant-e-s (venant de partis qui soutiennent la réduction de la formation pour les enseignant-e-s primaires !), la pédagogie mise en place.

Au-delà des effectifs, plusieurs mentionnent l'importance de l'encadrement et pas seulement du seul titulaire de classe ; d'autres personnes doivent intervenir pour aider les élèves en difficulté : les maîtres spécialisés, les enseignants d'appui pédagogique, l'environnement social et familial.

Brefs commentaires de la FEG

Tout le monde est d'accord pour dire que des classes à plus petits effectifs, surtout chez les petits, ou dans les quartiers défavorisés, sont bénéfiques pour les apprentissages. C'est aussi un vieux constat ! Pour diminuer les effectifs, il va falloir engager plus d'enseignant-e-s. Ce qui est délicat pour deux raisons : le manque de moyens et un afflux massif d'élèves dans le primaire qui pourrait produire de la pénurie d'enseignant-e-s bien formé-e-s. Pour cette question aussi, ressort la problématique de la qualité de la formation initiale. Elle ne sera pas améliorée avec une année de moins de formation au primaire !



**Question « Pensez-vous que l'encadrement hors enseignant-e-s dans les écoles (secrétaire, conseillère/er en orientation, infirmière/ier, psychologue, assistant-e technique, médiathécaire...) devrait augmenter en proportion de l'augmentation démographique des élèves ? »**

### Analyse des réponses des candidat-e-s au Grand Conseil

Sont favorables	60 pers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 personnes demandent que l'augmentation soit proportionnelle.</li> <li>- 25 personnes demandent qu'un effort sur les effectifs d'infirmiers-ères, psychologues et sociologues soit fait.</li> <li>- 14 personnes demandent que le nombre de secrétaires et d'assistants techniques soit augmenté.</li> </ul>	<p>Car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réduction des charges des enseignant-e-s annexes à l'enseignement permet un enseignement de meilleure qualité.</li> <li>- Il ne faut pas sous-estimer l'importance des équipes psycho-sociales et administratives.</li> <li>- Il y a de plus en plus d'élèves à besoins d'accompagnement spécifique ou individuel.</li> </ul>
Sont défavorables	6 personnes (4 PLR, 1 GEM et 1 UDC)		<p>Car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une augmentation selon les besoins, non proportionnelle doit suffire.</li> <li>- il faut mettre l'accent prioritairement sur les enseignants.</li> <li>- il est largement pléthorique actuellement.</li> </ul>
Ne se prononcent pas	6 personnes (5 PLR et 1 UDC)		<p>Car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diminuer les tâches administratives permettrait de diminuer les postes de PAT (secrétaires).</li> <li>- il faut mettre les moyens dans le personnel enseignant.</li> </ul>

### Analyse des réponses des candidat-e-s au Conseil d'Etat

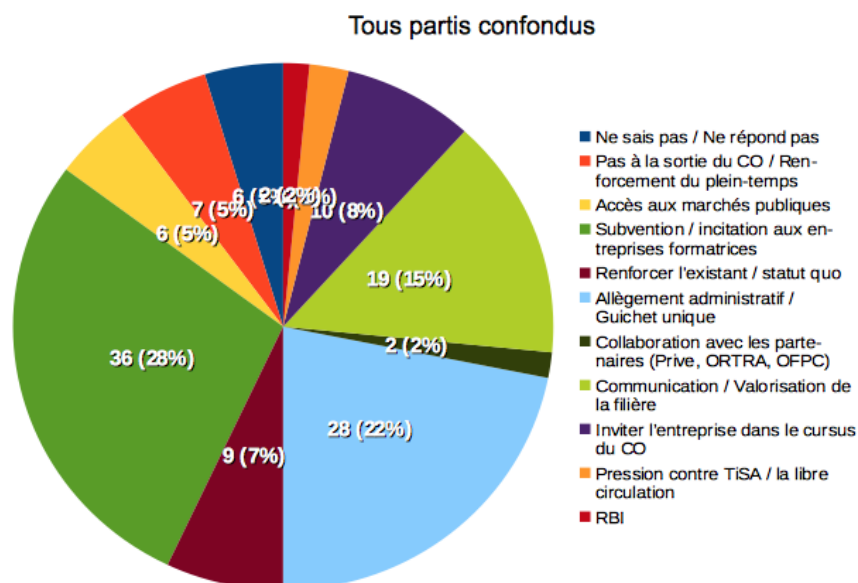
Sont favorables	7 personnes (Mme Haller (EàG), Mme Emery-Torracinta (S), Mme Salerno (S), M. Apothéoz (S), Mme De Chastonay (V), M. RoCHAT (V), M. Vidonne (PBD))	<p>Car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- c'est une correspondance qui a du sens.</li> <li>- il ne faut pas sous-estimer l'importance des équipes psycho-sociales et administratives.</li> <li>- ils jouent un rôle fondamental en termes de détection précoce des situations familiales difficiles</li> </ul>
Sont défavorables	2 personnes (M. Florey (UDC) et M. Maudet (PLR))	<p>Car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il y a encore trop d'encadrement hors enseignement (M. Florey (UDC))</li> <li>- doit être ajusté non pas à l'augmentation démographique mais à celle de la fréquentation effective des activités. (M. Maudet (PLR))</li> </ul>
Ne se prononcent pas	2 personnes (Mme Fontanet (PLR), de Senarclens (PLR))	<p>Car il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être à l'écoute du terrain.</li> <li>- mettre la priorité sur l'enseignement.</li> </ul>

### Brefs commentaires de la FEG

Les secrétaires et les infirmiers/ières sont aussi important-e-s au bon fonctionnement de l'école. Cela ne doit pas nous empêcher de chercher à diminuer l'administratif. C'est un débat que nous avons déjà eu avec les candidat-e-s au Conseil d'Etat il y a 5 ans, sans plus de succès 5 ans après ! Tout le monde est d'accord de diminuer la charge administrative, mais soit les personnes ne sont pas d'accord d'abandonner les tâches précisément génératrices d'administratif, soit nos décideurs ne savent pas où couper et nous renvoient la responsabilité de dire où on peut éliminer ces tâches. On peut mettre l'accent sur l'enseignement, mais lorsque l'enseignant-e est empêché de travailler à cause de perturbations qui le dépassent parce qu'elles ne relèvent pas de ses compétences pédagogiques, il a besoin de psychologues, d'enseignant-e spécialisé-e, de conseiller-ère-s sociales/aux, d'infirmiers/ières et de secrétaires, pour qu'elle ou il puisse retrouver son rôle d'enseignant-e.

**Question « Comment pousser les entreprises à engager des apprenti-e-s ? Quel doit être le rôle du DIP dans ce cadre ? »**

Analyse des réponses des candidat-e-s au Grand Conseil



Les candidat-e-s de tous bords se retrouvent sur 3 points dans le domaine de la promotion de l'apprentissage à Genève :

1. Un système d'incitation financière pour encourager les entreprises formatrices. Evidemment, les tendances politiques se distinguent sur le mode d'encouragement : subventions à gauche et incitations fiscales à droite ;
2. Un allègement du suivi administratif est nécessaire, par la mise en place d'un guichet unique, la simplification du cursus de maître d'apprentissage ou simplement la diminution des contrôles ;
3. La valorisation de la filière auprès des familles, partenaires et élèves semble une autre voie de réflexion.

Toutefois, EàG se distingue par sa volonté affichée de renforcer le plein-temps et de promouvoir l'école jusqu'à 18 ans. Le statu quo semble être l'option que privilégient ses candidat-e-s.

Sur la gauche de l'échiquier, on verrait également d'un bon œil la prise en compte de l'apprentissage dans les marchés publics, alors qu'à droite le changement passe surtout par un renforcement de l'existant : plus de stages, plus de présentations, plus d'informations, mais également par le transfert de l'orientation des mains des enseignant-e-s à celles de l'OFPC.

Brefs commentaires de la FEG

D'une manière ou d'une autre, il semble essentiel de développer les offres d'apprentissages pour les jeunes, cela a fortiori lorsque se mettent en place des mesures fortes pour une formation pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans. Il est intéressant de noter que des candidat-e-s de tous bords souhaitent instaurer un système financier de valorisation de l'apprentissage, que ce soit par des incitations fiscales pour le PLR, l'UDC ou par des sanctions pécuniaires pour l'alternative. C'est un dossier en main des politiques où les efforts du département doivent être renforcés et soutenus par le parlement.

**Question « Comment voyez-vous la poursuite du développement de l'école inclusive ? »**

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre de fois où un thème a été évoqué par l'un-e des candidat-e-s soit au Grand Conseil soit au Conseil d'Etat.

***Sur le projet lui-même***

	Candidat-e-s au Grand Conseil uniquement	Candidat-e-s au Conseil d'Etat
Doute sur la faisabilité en l'état actuel, dans notre société compétitive ou au vu des budgets	6	0
Beau projet, nécessaire, indispensable	9	3
Ne se prononce pas, n'a pas assez de connaissances pour avoir un avis sur cette question	7	1
Nécessité d'avoir une école équitable plutôt qu'inclusive	1	0
Une école adaptée à tous les besoins, à tous les élèves	10	5
Le projet actuel est peu clair, peu lisible	4	2
Changement culturel, de société, de mentalité, de paradigme	7	0

S'il reste quelques zones d'ombre dans ce dossier, le projet est considéré comme utile, nécessaire pour offrir une place à chaque élève dans le système de formation genevois. Pour certain-e-s, il est un changement de paradigme, de vision de l'accueil des élèves et cela va devoir être compris par la population, y compris les enseignant-e-s.

***Ce qu'il faudrait faire pour aller plus loin***

	Candidat-e-s au Grand Conseil uniquement	Candidat-e-s au Conseil d'Etat
Rénover et adapter les bâtiments scolaires	2	2
Former les enseignants	12	3
Allouer plus de moyens à l'école inclusive (responsabilité du Parlement)	33	5
Développer, continuer les projets existants, étendre au secondaire	14	2
Faire le bilan de ce qui a été fait	4	1
Maintenir un enseignement spécialisé, avec des passerelles entre ordinaire et spécialisé	9	3
Adhésion de tous au projet	2	1

Ce projet nécessaire doit être développé, avec probablement un bilan de ce qui existe actuellement avant d'imaginer des développements possibles. Massivement, les répondant-e-s estiment que des moyens doivent être investis dans le projet, au point parfois de douter que cela soit possible au vu des finances cantonales actuelles. Deux autres points sont à souligner : d'une part, la nécessité de développer la formation des enseignant-e-s (alors qu'un projet de loi à l'étude à la commission de l'enseignement supérieur vise à la réduire pour le primaire), d'autre part le maintien de l'enseignement spécialisé qui a toute sa place dans le projet, notamment pour la scolarisation d'élèves aux problématiques suffisamment lourdes pour être dans l'impossibilité de les intégrer dans l'enseignement régulier.

#### Brefs commentaires de la FEG

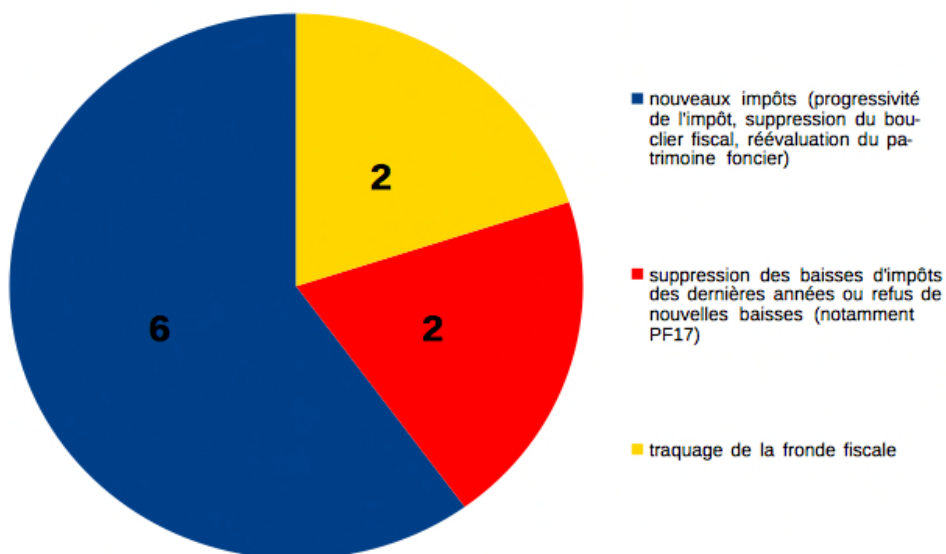
Les candidat-e-s rejoignent nos constats de professionnel-le-s : l'école inclusive est un projet ambitieux et nécessaire ; personne ne peut être en faveur de l'exclusion de certain-e-s élèves aujourd'hui, au prétexte de leur différence. Cela dit, ce projet nécessite des moyens, des postes d'encadrement des élèves, et il ne semble pas que l'Etat en prenne franchement le chemin. Mais l'école inclusive se développe quand même, trop souvent sur le dos des enseignant-e-s.

Question « Dans le contexte budgétaire actuel, comment prévoyez-vous de financer les mesures que vous avez évoquées ? »

Analyse des réponses des candidat-e-s au Grand Conseil

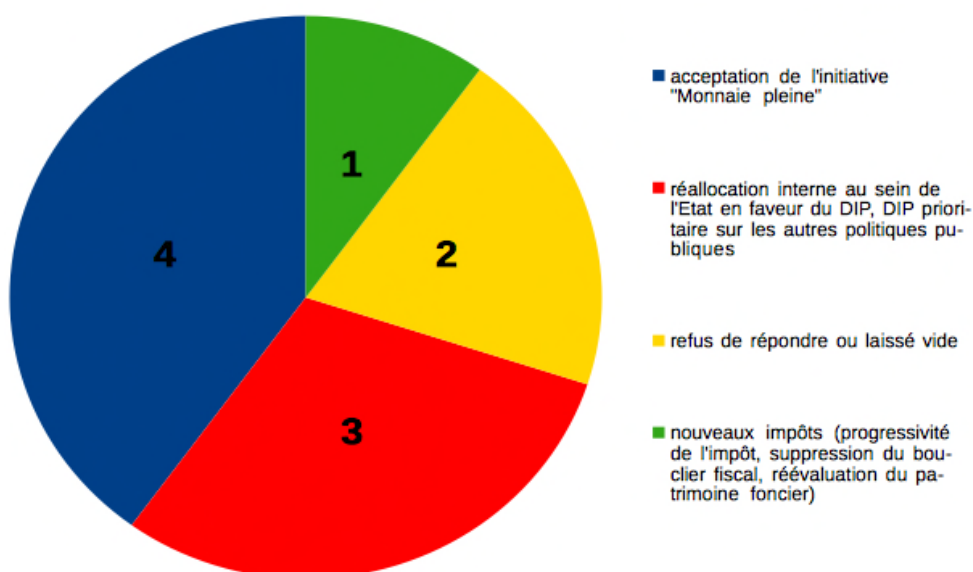
**Priorités des candidats Ensemble à Gauche**

Nb d'occurrences de chaque type de réponse



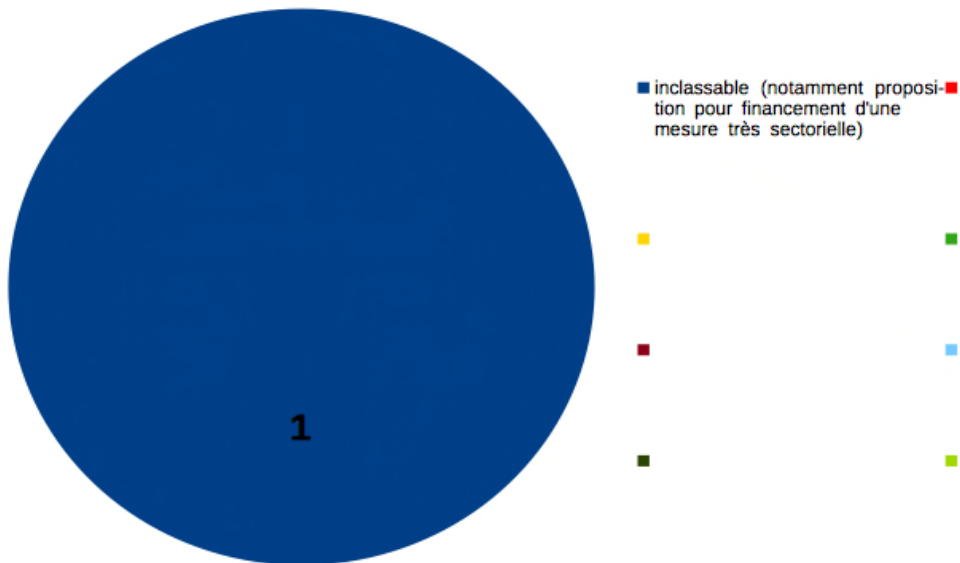
**Priorités des candidats É&É**

Nb d'occurrences de chaque type de réponse



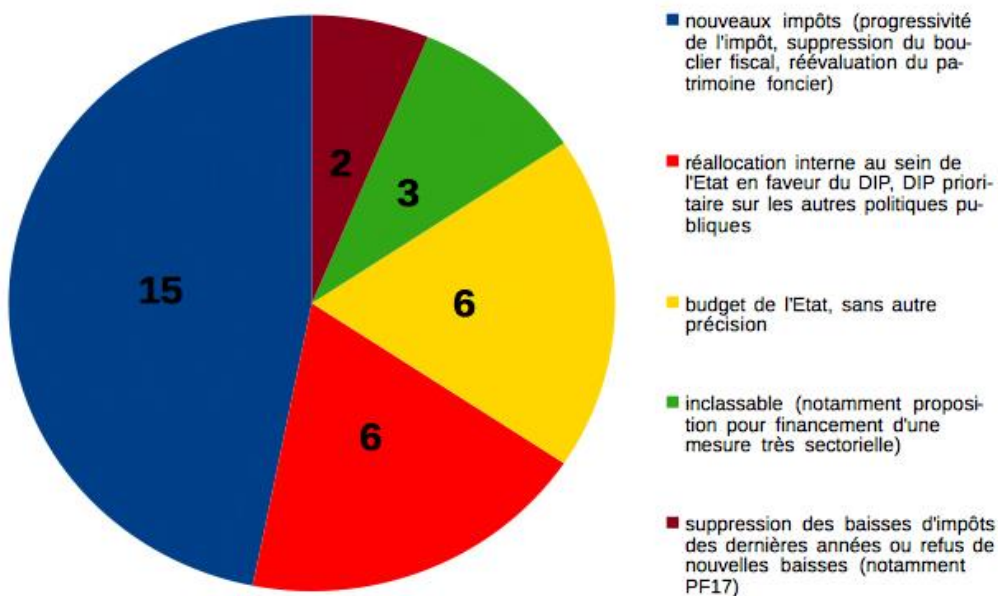
## Priorités des candidats Laliste Femmes

Nb d'occurrences de chaque type de réponse



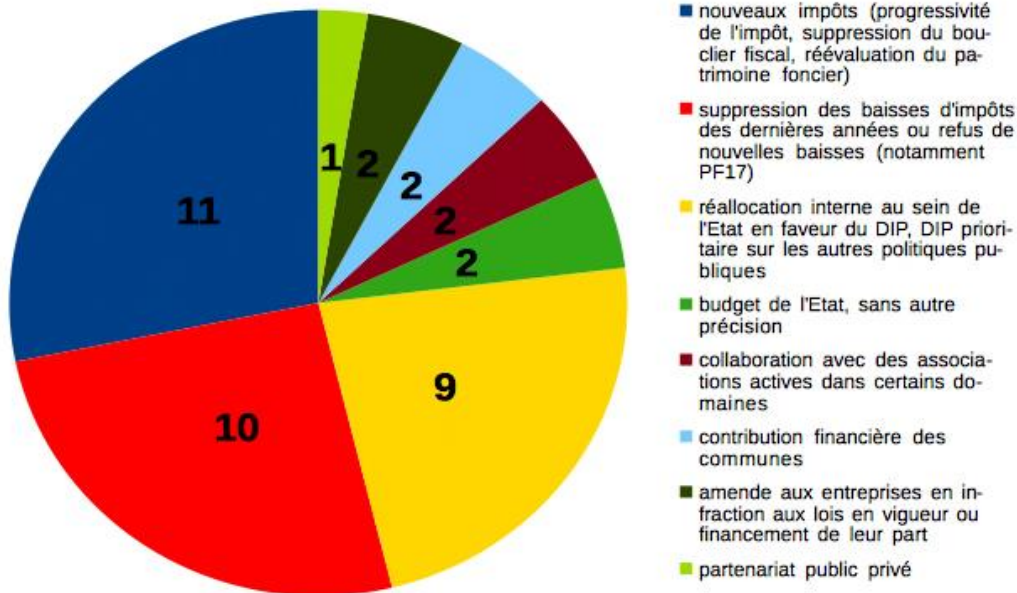
## Priorités des candidats socialistes

Nb d'occurrences de chaque type de réponse



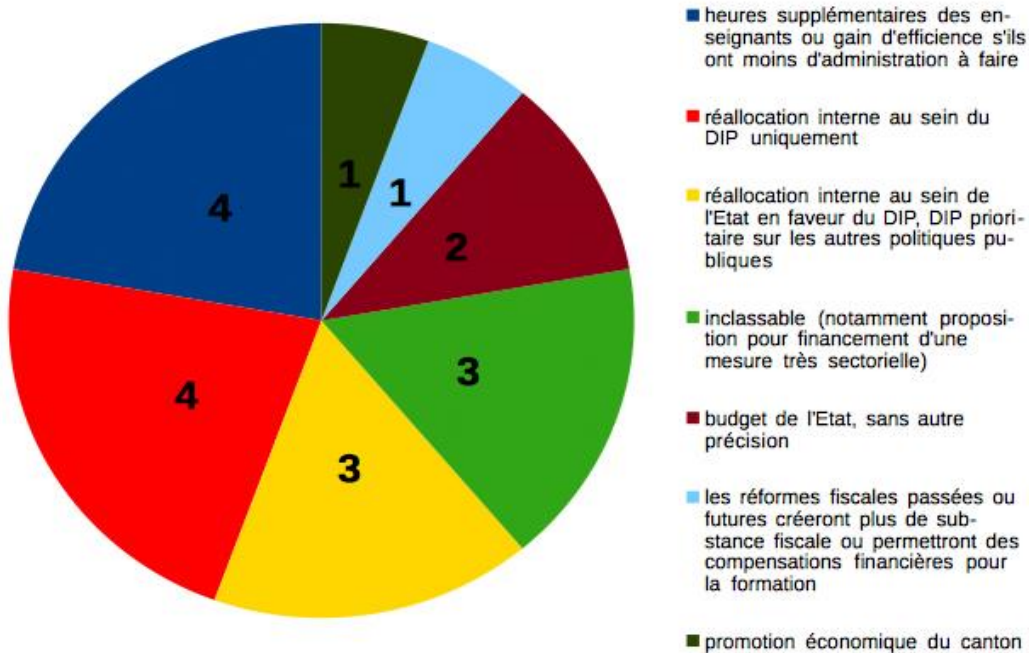
## Priorités des candidats verts

Nb d'occurrences de chaque type de réponse



## Priorités des candidats PLR

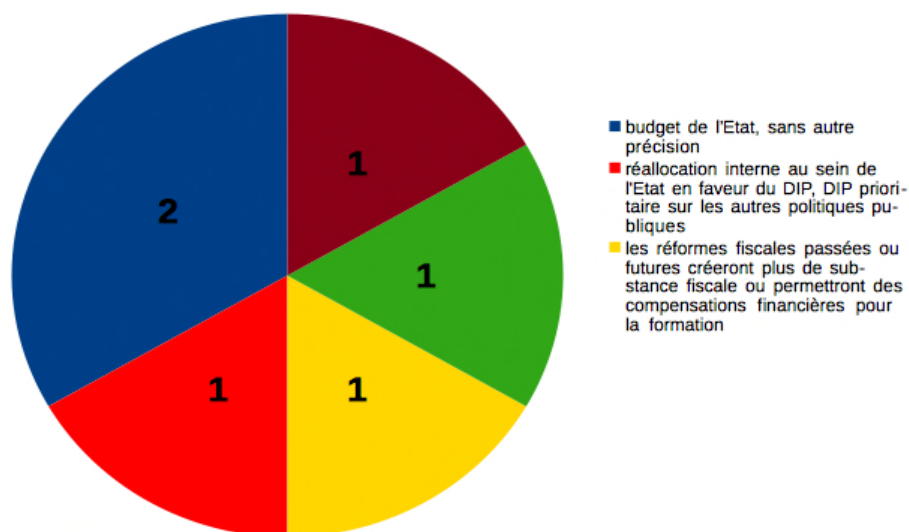
Nb d'occurrences de chaque type de réponse





## Priorités des candidats UDC

Nb d'occurrences de chaque type de réponse



### Analyse des réponses des candidat-e-s au Conseil d'Etat

Sans surprise, il n'y a aucun consensus sur des financements de la formation qui transcenderaient les clivages politiques.

*Quand on répond à la question, on se retrouve à gauche (Mme Haller, Mme Emery-Torracinta, M. Apothéloz, Mme Salerno, Mme Rochat, Mme De Chastonay) sur :*

- nouveaux impôts (progressivité de l'impôt, suppression du bouclier fiscal, réévaluation du patrimoine foncier) ;
- suppression des baisses d'impôts des dernières années ou refus de nouvelles baisses (notamment PF17).

La notion de réallocation interne au sein de l'Etat en faveur du DIP est aussi un peu présente.

*Quand on répond à la question (ce n'est pas le cas de M. Vidonne), on insiste à droite (M. Florey, Mme Fontanet, M. De Senarclens, M. Maudet) sur :*

- les réallocations internes au sein de l'Etat en faveur du DIP ou les réallocations internes au sein du DIP uniquement ;
- en précisant que la hausse de l'imposition est exclue ou que les réformes fiscales passées ou futures créeront plus de substance fiscale ;
- les heures supplémentaires des enseignant-e-s ou le gain d'efficacité s'ils ont moins d'administration à faire est vu comme un gisement de moyens.

### Brefs commentaires de la FEG

Entre la gauche qui veut des hausses d'impôts (d'une manière ou d'une autre) systématiquement refusées par la droite et le peuple en votation populaire, et la droite qui soutient des réallocations de ressources (qui ont été déjà largement utilisées ces dernières années) ou espère des miracles économiques suite à la baisse de la fiscalité des entreprises (qui a pourtant montré qu'elle ne produisait pas les effets espérés, cf. exemples de Lucerne, Neuchâtel et RIE II), il n'y a pas de véritables solutions pour augmenter les ressources du DIP à court et moyen termes. Il serait déjà appréciable que les député-e-s en poste cessent leur petit jeu d'attaquer systématiquement le DIP sous prétexte que c'est l'un des plus gros budgets des départements à l'Etat de Genève.

